Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe UNAF

La résolution du CESE trace une voie pour construire demain en reconnectant le social, l'environnement et l'économique au service de chacune et chacun et de toutes les familles.

Le groupe de l'UNAF partage les axes forts de cette reconstruction, repenser notre modèle, délibérer ensemble, cibler nos investissements, développer nos protections. La feuille de route pour guider l'action publique doit être de nature à restaurer la confiance.

Des économistes soulignent l'émergence d'un nouveau paradoxe français : le chômage partiel est si généreux qu'il n'incite pas les entreprises à reprendre le travail à 100 %, avec l'explosion des charges d'exploitation que cela impliquerait. La société s'est mise en veilleuse et avec des semaines supplémentaires de semi-léthargie, tout le tissu économique et industriel français risque d'être durablement atteint et restera à la traîne comparé à d'autres pays.

Le confinement a mis en lumière l'envie des pères de s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants. Il faut urgemment réhabiliter la place du travail en lui donnant tout son sens. En alertant sur le fait que 12 millions de parents d'enfants mineurs sont en emploi, la question de la conciliation vie familiale-vie professionnelle doit être au cœur du dialogue social. Les familles doivent être perçues comme des acteurs économiques majeurs et la politique familiale comme un outil économique à part entière au cœur de l'après-crise. L'UNAF rappelle que malheureusement la branche famille a été largement amputée de ses moyens.

L'éducation et la formation doivent être l'objet de toutes les attentions. Le bilan de la crise sanitaire ne doit pas voir le sacrifice d'une génération entière. L'apport du numérique dans l'organisation de l'école et du soutien scolaire doit être rendu accessible à tous, repensé en complémentarité avec les méthodes pédagogiques existantes pour accompagner toutes les familles. Si des minimas sociaux devaient être ouverts aux jeunes de moins de 25 ans, cela ne pourrait se faire sans accompagnement vers l'emploi et la contractualisation. Une extension de la Garantie jeunes peut être conduite à condition de bénéficier aux jeunes, qui en ont le plus besoin.

Enfin, le logement a été un révélateur des inégalités sociales pendant le confinement. Le bâtiment représente 43% de la consommation française d'énergie et compte pour près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. La rénovation énergétique des logements est identifiée depuis longtemps comme un gisement majeur de bénéfices écologiques et économiques, mais, également, comme vecteur de progrès sociaux. La rénovation énergétique de l'habitat permet de conjuguer enjeux sociaux et écologiques en stimulant l'économie de proximité que représente le secteur du bâtiment.

Le groupe de l'UNAF a voté la résolution.